PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Normandie

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 14 décembre 2021

COVID-19 :
POINT DE SITUATION EN NORMANDIE

SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

L'incidence régionale continue sa progression

Le taux d'incidence continue d'augmenter par rapport à la semaine passée (+12,7 %), pour s'établir à 267,6 cas pour 100 000 habitants contre 236,8 lors du dernier point de situation. **La circulation virale, bien que toujours croissante, semble ralentir**.

L'ensemble des départements de la région présentent une incidence supérieure à 200. L'Orne est le seul département à montrer de premiers signes de recul de la circulation de l'épidémie (-6,2% en une semaine) :

Normandie : +12,7 % (taux d'incidence SPF du 05/12 au 11/12 : 267,7)
Calvados : +8,5 % (taux d'incidence SPF du 05/12 au 11/12 : 227,35)
Eure : +9,7 % (taux d'incidence SPF du 05/12 au 11/12 : 281,18)
Manche : +12,9 % (taux d'incidence SPF du 05/12 au 11/12 : 228,9)
Orne : - 6,2% (taux d'incidence SPF du 05/12 au 11/12 : 268,7)
Seine-Maritime : +21,1 % (taux d'incidence SPF du 05/12 au 11/12 : 298,5)

Si l'incidence reste deux fois moins élevée en Normandie qu'au niveau national, cette situation sanitaire est préoccupante, et doit inciter chacun à poursuivre strictement l'application des gestes barrières, plus que jamais essentiels, **en toute occasion, notamment dans les lieux clos brassant les personnes :** port du masque (**obligatoire en intérieur dans tous les établissements recevant du public depuis le 29/11**), lavage des mains, limitation des interactions sociales, aération régulière des locaux (10 minutes toutes les heures). Le 6 décembre, le Premier ministre et le ministre des Solidarités et de la Santé ont invité chacun à **limiter les rassemblements festifs** dans la sphère privée et à **recourir au télétravail** 2 à 3 jours par semaine lorsque c'est possible.
Restons vigilants : face au virus, chaque geste compte.

L'activité hospitalière liée au Covid-19 continue d'augmenter

Au 13 décembre, 613 personnes hospitalisées (contre 511 la semaine dernière) sont atteintes de la Covid-19 dont 89 en réanimation (contre 68 lors du dernier point de situation).
Grâce à l'efficacité de la vaccination sur la réduction des formes graves chez les personnes vaccinées, les hospitalisations observent pour le moment une augmentation très inférieure à l'incidence. Mais elles restent orientées à la hausse : en moyenne, les entrées en hospitalisation conventionnelle sont d'environ 23 par jour, et de 5 par jour en réanimation. Cette situation incite à accélérer la protection par le rappel vaccinal.
Face à la montée de la pression épidémique sur les établissements hospitaliers et les tensions sur l'offre de soins, l'ARS Normandie a demandé à tous les établissements de santé publics et privés de la région d'activer leur « Plan blanc ».

Avant de se rendre aux urgences, adopter le réflexe 15

Dans ce contexte de reprise épidémique et de co-circulation des virus de l'hiver et du Covid-19, et afin de limiter la surcharge des urgences par des passages inappropriés, l'ARS Normandie rappelle qu'avant de se déplacer aux urgences, il faut contacter le 15. Les médecins régulateurs sont en effet à la disposition des appelants, pour leur faire bénéficier directement d'une réponse médicale adaptée, allant du conseil à la gestion d'urgence.

Un taux de positivité en augmentation

Entre le 5 et le 11 décembre, 184 099 personnes ont été testées dont 8 841 (7 824 la semaine précédente) ont présenté un résultat positif. Le taux de positivité monte à 4,8 % contre 4,52 % la semaine précédente.

Trois cas de variants Omicron détectés à ce jour en Normandie

Au 13 décembre, Santé publique France a indiqué que 133 cas de variants Omicron avaient été détectés sur le territoire national.

Service Communication ARS Normandie
Mél : ars-normandie-presse@ars.sante.fr

L'Agence régionale de santé Normandie a été informée de 3 résultats positifs par séquençage du variant Omicron, chez trois personnes résidant dans la région, dans la Manche et en Seine-Maritime. Les personnes concernées, qui n'ont pas de lien entre elles, ont toutes observé un isolement strict depuis leur dépistage. Leurs entourages et contacts à risque ont également été testés et isolés.
Le contact tracing renforcé a été mené par l'Assurance-maladie. Dans l'attente de l'obtention des résultats, l'ensemble des cas possibles de variant Omicron sont suivis attentivement par l'Assurance maladie et l'ARS et leurs contacts à risque font l'objet d'un isolement de 7 jours, quel que soit leur statut vaccinal.
Pour rappel, tout cas positif au Covid au regard de la définition de Santé Publique France fait l'objet sans délai d'une analyse RT-PCR de criblage, technique rapide consistant à rechercher des mutations retrouvées notamment dans le variant Omicron.

Dépister pour casser les chaînes de transmission

Depuis le 29 novembre 2021, seuls les tests PCR et antigéniques datant de moins de 24 heures sont des preuves constitutives du pass sanitaire. **Mais se faire dépister, c'est avant tout casser les chaînes de transmission du virus en s'isolant lorsqu'on est positif.**

Afin de maintenir un accès facilité au dépistage pour les personnes symptomatiques ou contact à risque, les tests RT-PCR et les tests antigéniques restent pris en charge par l'Assurance maladie dans tous les cas de figures suivants :

- Personnes ayant un schéma vaccinal complet ou une contre-indication à la vaccination ;
- Personnes mineures ;
- Personnes identifiées dans le cadre du contact-tracing fait par l'Assurance maladie ;
- Populations concernées par des campagnes de dépistage collectif, organisées par l'Agence Régionale de Santé ou au sein des établissements de l'éducation nationale par exemple ;
- Personnes présentant une prescription médicale ;
- Personnes ayant un certificat de rétablissement de moins de six mois.

Dans ce contexte, l'ARS Normandie organise régulièrement des opérations flash dans les bassins de vie marqués par des taux d'incidence élevés, afin de casser au plus tôt les chaînes de transmission du virus.

A l'approche des fêtes de fin d'année, l'ARS Normandie rappelle que des autotests de dépistage constituent une solution supplémentaire pour freiner l'épidémie de COVID-19. Test antigénique à réaliser soi-même, à l'aide d'un écouvillon introduit dans le nez, il sert à dépister les personnes de plus de 15 ans qui n'ont pas de symptômes et qui ne sont pas personnes contacts. Toutes les informations sont disponibles en cliquant sur ce lien.

VACCINATION

La Normandie mobilisée pour la vaccination et la campagne de rappel

La vaccination, marquée aujourd'hui par la campagne de rappel, se poursuit à rythme soutenu en Normandie. Avec 6 055 466 injections réalisées au 12 décembre (2 741 646 primo-injections et 2 693 667 vaccinations complètes), la région affiche un taux de primo-injections de la population éligible de 92,3 % et un taux de vaccination complète à 91,1 % (05/12 - Source ARS / croisement si-vaccin-covid/SNDS).
828 861 rappels ont été administrés en Normandie depuis le lancement de la campagne. Le nombre de rappels a augmenté de 29,8 % par rapport à la semaine dernière. Rapporté aux personnes éligibles au rappel, **la Normandie est cette semaine encore en tête des régions ayant réalisé le plus de rappels vaccinaux.**

Il faut poursuivre cette dynamique pour que chaque personne éligible puisse être protégée.

Pour faire face à la circulation épidémique dans toute la France, **le rappel vaccinal est ouvert à tous les adultes de plus de 18 ans** depuis le samedi 27 novembre et le délai réduit à 5 mois au lieu des 6 initialement prévus entre le schéma vaccinal complet et le rappel.

Ainsi, la validité du pass sanitaire sera conditionnée à l'injection d'une dose de rappel sous les 7 mois après la dernière injection, avant le 15 décembre pour les plus de 65 ans, et avant le 15 janvier pour les moins de 65 ans. **Toutes les personnes qui font leur rappel disposeront d'un nouveau QR Code, qui deviendra valide 7 jours après leur injection.**

Les centres de vaccination normands et les professionnels de santé de ville poursuivent leur mobilisation pour accompagner cette montée en puissance. Ainsi, les **doses seront disponibles en quantité suffisante** pour vacciner l'ensemble des personnes dont le pass sanitaire expirera au 15 janvier, mais aussi les personnes qui ne sont pas encore entrées dans le schéma initial.

Le maillage territorial mis en place par l'ARS Normandie et les Préfectures, en lien avec l'ensemble des acteurs de terrain, permet de répondre à la forte demande des jours à venir. **Tous les centres de vaccination ont déjà accru leurs jours et horaires d'ouverture.** Des échanges sont en cours avec les Préfectures et les collectivités pour l'ouverture de nouveaux centres en fonction des besoins et l'organisation d'opérations aller-vers (consultables sur le site internet de l'ARS en cliquant sur ce lien).
A ce jour, 51 centres de vaccination sont ouverts en Normandie : 12 dans le Calvados, 9 dans l'Eure, 10 dans la Manche (dont un centre de vaccination mobile), 7 dans l'Orne et 13 en Seine-Maritime.

Service Communication ARS Normandie
Mél : ars-normandie-presse@ars.sante.fr

De plus, la vaccination est possible auprès d'un professionnel de santé de ville (médecins généralistes, pharmaciens, infirmiers, etc.).

Aujourd'hui, la vaccination est réalisée avec les deux vaccins à ARN messager (COMIRNATY PFIZER BIONTEC ou SPIKEVAX MODERNA) qui sont équivalents et parfaitement efficaces, que ce soit en primo vaccination ou en rappel. Les deux vaccins étant disponibles, la Haute autorité de santé recommande le Moderna pour les personnes de plus de 30 ans et privilégie le Pfizer pour les moins de 30 ans.

Démarrage de la vaccination des 5-11 ans à risque de formes graves

Dès le 15 décembre, la vaccination sera ouverte aux enfants de 5 à 11 ans à risque de formes graves (présentant au moins une comorbidité selon la liste établie par la HAS, puis complétée par le COSV, ainsi que les enfants vivant dans l'entourage d'une personne immunodéprimée, au sein même du foyer). Un entretien médical pré-vaccinal systématique se déroulera sur le lieu de vaccination lors duquel le médecin vérifiera l'éligibilité de l'enfant au regard des critères énoncés ci-dessus.
La vaccination est possible en établissement pour les enfants hospitalisés, en centres de vaccination ou en cabinet de ville. En Normandie, 8 centres disposeront de doses pédiatriques Pfizer-BioNTech dès cette semaine (liste disponible via le lien suivant).
Ce maillage territorial sera progressivement renforcé.
Des avis complémentaires de la HAS, du Conseil consultatif national d'éthique (CCNE) et du COSV concernant l'ouverture et les modalités de la campagne de vaccination à l'ensemble des enfants de 5 à 11 ans sont attendus dans les prochains jours.

De nouveaux dispositifs pour la vaccination des plus fragiles

Lors d'une allocution prononcée ce lundi 6 décembre, le Premier ministre a annoncé un a**ccès prioritaire à la vaccination pour les plus de 65 ans qui pourront dorénavant obtenir leur rappel y compris sans rendez-vous dans les centres de vaccination**. Par ailleurs, un numéro vert a été activé (0800.730.956) afin de permettre aux personnes les plus à risque de Covid-19 sévère, celles de plus de 65 ans et celles ayant des comorbidités, d'avoir un rendez-vous en priorité.

Enfin, la campagne de vaccination à domicile des personnes de 80 ans et plus, particulièrement fragiles, lancée par les préfectures, l'Agence Régionale de Santé Normandie et l'Assurance maladie, en partenariat avec l'Union Régionale des Professions de Santé des Infirmiers, se poursuit : **chacun peut contacter le 0800 730 957 (appel gratuit) pour organiser la vaccination à domicile des personnes concernées.**

Pour connaître les possibilités de vaccination à proximité de chez soi :
www.normandie.ars.sante.fr et www.sante.fr

Service Communication ARS Normandie
Mél : ars-normandie-presse@ars.sante.fr

CIRCULATION DU VIRUS

• Taux d'incidence - données Santé publique France

Retrouvez les données publiées par Santé publique France **en cliquant ici.**

• Taux d'incidence - dynamique de l'épidémie (variation hebdomadaire*)

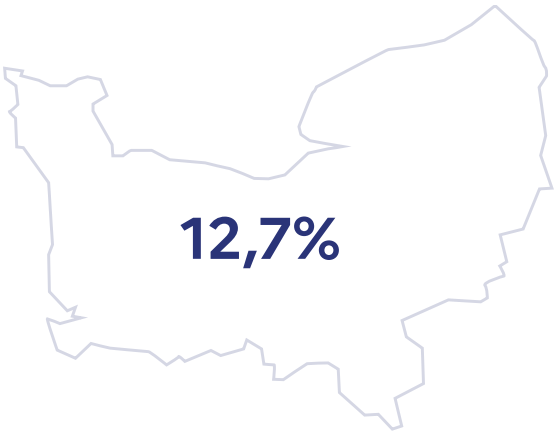

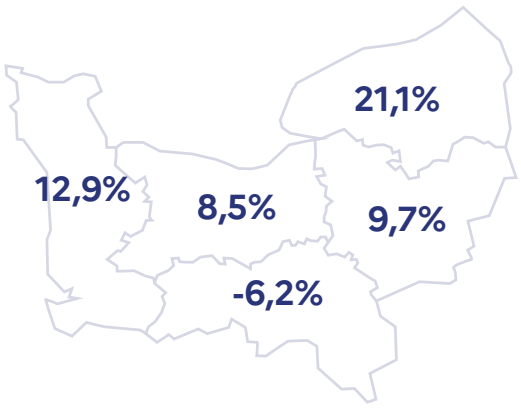

• Nombre de reproduction effectif (R0)

1,2

· Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 1,5, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

• Clusters

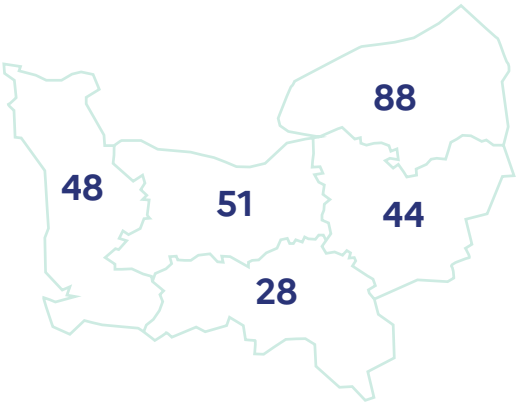

	Total	EHPAD	Etab. Handicap	Etab. de santé	Etab. Scolaire et universitaire	Milieu professionnel	Sphère privée	Autres
Normandie	**259**	**18**	**9**	**16**	**183**	**23**	**7**	**3**
Calvados	**51**	4	2	2	36	6	-	1
Eure	**44**	6	2	3	27	5	1	-
Manche	**48**	3	-	1	41	2	1	-
Orne	**28**	3	-	5	19	-	-	1
Seine-Maritime	**88**	2	5	5	60	10	5	1

ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE au 13.12.2021

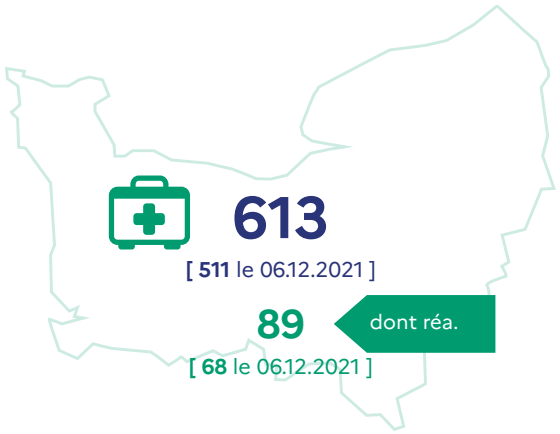

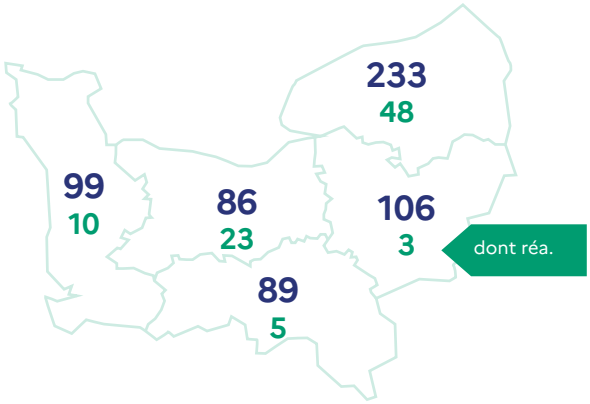

• Taux d'occupation

35%

Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité initiale

35,2%

Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité opérationnelle

· Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 60 %, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

	Hospit.	dont réa.	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	**613**	**89**	**16 317**	**3 694**
Calvados	86	23	3 065	661
Eure	106	3	2 200	541
Manche	99	10	1 703	416
Orne	89	5	1 919	406
Seine-Maritime	233	48	7 430	1 670

Depuis le début de l'épidémie, on estime à 4 635 le nombre de personnes porteuses du coronavirus COVID-19 décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD).

DÉPISTAGES (SOURCE SPF)

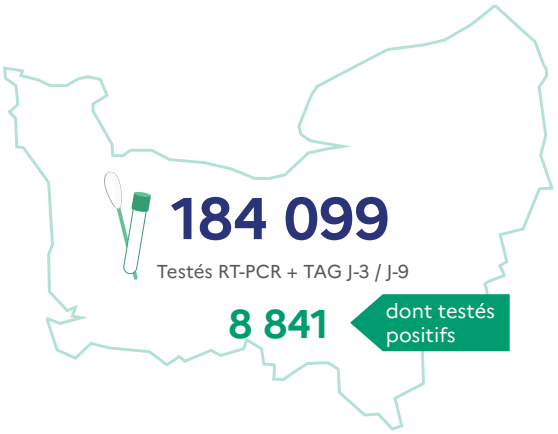

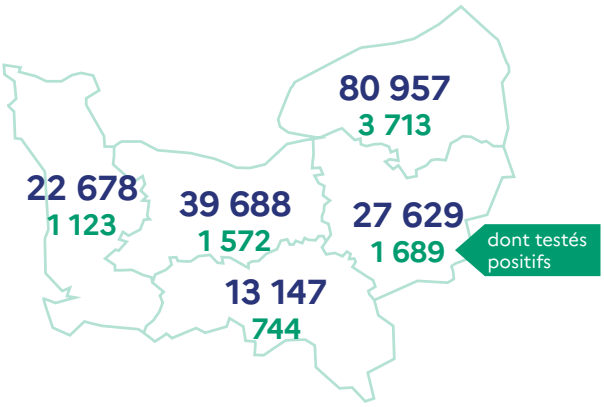

• Taux de positivité

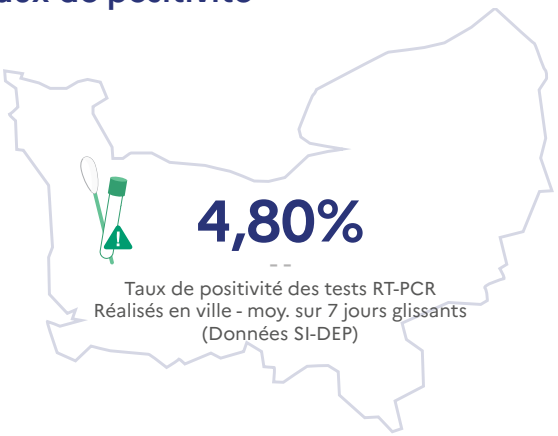

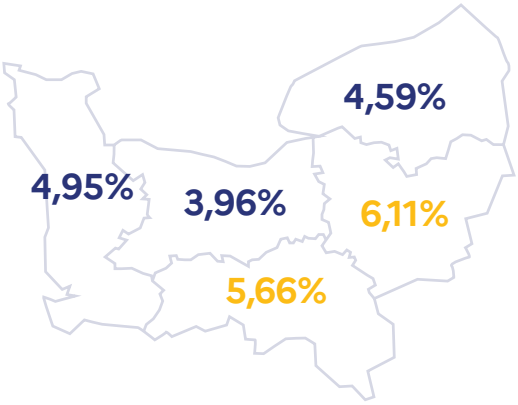

· Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 10 %, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint)

VACCINATION au 11.12.2021

2 741 646
primo injections

2 693 667
vaccinations complètes

Au 5 décembre 2021 :

source : ARS / croisement si-vaccin-covid/SNDS

91,1%
des Normands éligibles complètement vaccinés

92,3%
des Normands éligibles primo vaccinés

réalisation : service communication ARS Normandie - 12.2021